

2021 – 2022

Master territoires : cultures, patrimoines, paysage *parcours jardins historiques, patrimoine et paysage*



© Stéphanie de Courtois

Un domaine d'intervention original et complexe
Depuis une trentaine d'années, l'intérêt pour la connaissance, la protection, la programmation ou la restructuration des jardins historiques et l'intervention dans des paysages culturels ne cesse de croître. Cela se fait aussi bien auprès d'un public de plus en plus large que dans la conscience des responsables politiques et des acteurs de l'urbanisme. Ce patrimoine spécifique doit être appréhendé dans toute sa complexité, selon les trois registres fondamentaux que sont l'histoire culturelle, les techniques et savoir-faire, et un corpus juridique en pleine évolution. Jardins et paysages, formes de création qui conjuguent nature et culture, ne relèvent pas de la conception traditionnelle d'un patrimoine pensé comme immuable. Ils mettent en œuvre

des matériaux vivants, des processus naturels, des pratiques humaines changeantes. Ils possèdent une dimension transitoire.

Penser et organiser leur continuité constitue un enjeu difficile pour lequel il est nécessaire d'accumuler des expériences et de construire de nouvelles approches. La demande d'intervention en matière de jardins historiques

et de paysages culturels invite à réfléchir sur la permanence des structures significatives de l'espace, à comprendre les processus évolutifs qui en produisent les formes, à explorer les ruptures et les continuités que l'histoire impose à l'espace anthropisé.

A l'image des jardins et paysages sans cesse en mouvement, le Master Territoires : cultures, patrimoines, paysages parcours Jardins

historiques, patrimoine et paysage propose une formation qui évolue. Il développe une réflexion sur la grande dimension, l'identité territoriale et le rapport entre infrastructures, patrimoine et paysage. L'épistémologie même du paysage tout comme le développement durable et ses enjeux socioculturels et politiques se retrouvent au cœur de ses préoccupations, et font chaque année l'objet d'un séminaire particulier.

De nouveaux professionnels à former

L'intérêt étant de plus en plus vif pour le patrimoine des parcs et jardins, pour les paysages culturels ainsi que pour le traitement des espaces publics en étroite relation avec des problématiques d'échelle territoriale, il est nécessaire de former les acteurs futurs, capables

d'intervenir sur des lieux à protéger et mettre en valeur selon une perspective dynamique, critique et créative. Peu de professionnels ou futurs professionnels sont formés à ces pratiques. Cet enseignement doit donc ouvrir aux emplois proposés par les différents services de l'Etat et des collectivités locales, les associations préoccupées de questions et de gestion patrimoniales, les agences et bureaux d'études d'architectes, de paysagistes et d'ingénieurs. Il doit permettre aux futurs professionnels libéraux d'être mieux à même de résoudre les problèmes qui leur sont posés. Il est aussi ouvert à tous ceux qui cherchent à approfondir leurs connaissances dans ce domaine spécifique dans le but de développer une démarche professionnelle originale.

Jardins historiques et paysages, une formation transdisciplinaire, pratique et théorique

L'enseignement se déroule sur une année. La pluridisciplinarité et l'appel aux experts les plus reconnus permettent à la pédagogie d'alterner les exposés théoriques (cours et séminaires), l'expérimentation sur le terrain (voyage d'étude, visites et travaux dirigés) et l'expérience d'un travail en équipe au contact de professionnels, notamment à travers un travail diplômant, qu'il prenne la forme d'un stage, d'un mémoire, ou d'une étude.

Cours : les cours sont répartis sur l'année au rythme de deux à trois jours par quinzaine en fin de semaine. Les enseignements sont obligatoires. Ils commencent mi-septembre et sont évalués par contrôle continu et examens finaux. Ils portent sur :

• Histoire culturelle des parcs et jardins et de l'urbanisme, historiographie, analyse critique.

• Politiques publiques et droit du patrimoine et de l'environnement.

• Histoire et nouveaux enjeux du patrimoine et du paysage.

• Stratégies et techniques d'intervention dans le patrimoine paysager.

• Recherche et interprétation des sources, lectures et méthodes.

• Pratique linguistique.

Séminaires : certains enseignements sont regroupés sur deux semaines de séminaire dont les contenus thématiques sont renouvelés chaque année.

Travaux dirigés : tout au long de l'année, les étudiants participent à des travaux dirigés collectifs sur le terrain.

Voyage d'étude : d'une semaine, il est organisé chaque année à l'étranger pour découvrir des

patrimoines spécifiques et aussi échanger des expériences pratiques.

Stage / Mémoire / Etude : l'étudiant mène, tout au long de l'année, un travail qu'il choisit dans l'un de ces formats, en fonction de son parcours et de son projet professionnel. Le stage et le mémoire sont individuels. L'étude opérationnelle est plus souvent collective et fait l'objet d'une convention de partenariat avec l'acteur territorial qui en est le commanditaire.

Diplôme

Le diplôme de M2 est obtenu après la validation de l'ensemble des UE et la soutenance des travaux de fin d'étude mi-septembre.

Reprise d'études

Les candidats en reprise d'études sont invités à prendre contact à l'avance afin d'examiner leur projet et de pouvoir préparer leur dossier pour

une prise en charge partielle des frais par leurs institutions ou fonds de formation.

Candidature

Création du dossier de candidature auprès de l'ÉNSA Versailles (dossier en ligne à partir de mi-mars 2021 sur www.versailles.archi.fr/etudes/masters/spécialisés). Les candidatures seront à adresser avant le 10 mai 2021.

Responsabilité scientifique

Stéphanie de Courtois, ÉNSA Versailles

Responsabilité pédagogique

Stéphanie de Courtois, ÉNSA Versailles
Anne Hertzog, CPU

Équipes pédagogique

Denis Mirallié avec Marie-Hélène Benetière, Hervé Brunon, Jean-François Cabestan, Monique Mosser et Jean-Michel Sainsard.